

## Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le jeudi 12 avril 2018 à la Salle des Fêtes de la Chancellerie, sous la présidence de M. Pascal TINAT.

M. Pascal TINAT, Vice-Président de quartier, ouvre la séance à 18h00.

### I- Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

### II- Informations par la Municipalité :

- Prospective Bourges 2050: cf.doc joint
- Rythmes scolaires : cf.doc joint

### III- Les commissions

#### **A/ Diagnostic en marchant** (*rapporteur : Monsieur Serge BIZEAU*)

M. BIZEAU rappelle que l'action « Diagnostic en marchant » est menée depuis février 2017 et souhaite savoir s'il y a un intérêt à continuer ce travail en commission. La commission souhaiterait pouvoir échanger avec la municipalité sur ces questionnaires (71 personnes interrogées) et sur les réponses qui pourraient être apportées. **Monsieur TINAT va relancer les services pour analyser la synthèse pour pouvoir apporter les réponses attendues.**

#### **B/ Barnums des associations** (*rapporteur : Monsieur Serge BIZEAU*)

Après un premier essai le mercredi 14 juin sur le marché de la Chancellerie avec la participation du Réseau d'Échange Réciproque et de Savoir, Les barnums des associations n'ont pas été poursuivis cet hiver, faute de participants (associations). M. TINAT propose que les associations soient relancées pour leur demander si elles seraient intéressées pour une participation en vue de prochains barnums à programmer.

#### **C/ Projet Voirie** (*rapporteur Monsieur Jean-Pierre MOREAU*)

- Réfection de la **rue de Turly** : M. Moreau a été reçu en mairie, en présence de Monsieur MOUSNY et du responsable du service Voirie. Il lui a été expliqué comment se bâtit un projet :

- 1- Etude des différents réseaux souterraine et aériens,
- 2- Vision de la vie de ce quartier (exemple : vision dans le cadre du PRU),
- 3- Plan et sens de circulation,
- 4- Accessibilité,
- 5- Stationnement,
- 6- Chiffrage,
- 7- Présentation (aux riverains), ...

M. MOREAU précise que, compte-tenu du montant prévu de l'investissement (1,4 million d'euros) par rapport au budget voirie (550 000 euros), il faudra certainement intégrer le financement de cette réalisation dans le cadre du futur PRU.

**La commission a mis en avant les améliorations qui pourraient être effectuées dès maintenant (stationnement dangereux au niveau du bureau de tabac, trottoirs à refaire, potelets gênants à la sortie de l'école etc...) Ces propositions seront transmises pour études aux services concernés, en lien avec le NPRU.**

## **F/ Accessibilité** (rapporteur Mme Dominique PLOQUIN)

La commission souhaite :

- L'aménagement d'un quai à l'arrêt bus Franz LEHAR en direction FOULONNE afin de faciliter l'accès et la descente des passagers (à mobilité réduite, avec un landau poussette ou caddie, .....)
- l'installation d'une synthèse vocale sur les feux tricolores au croisement rue de Turly avec l'avenue de Lattre de Tassigny,
- La suppression des bornes, non réglementaires, en bordure de trottoir rue Arthur Rimbaud et le remplacement, si nécessaire, par des potelets aux normes

### **Ces trois propositions vont être transmises aux services pour étude de faisabilité.**

- Serait-il possible de fournir aux personnes ayant une carte d'invalidité un plan mentionnant places qui leur sont réservées dans toute la ville ?
- Pose de panneau clignotant annonçant les écoles ?

La parole circule ; des membres signalent des nuisances sonores au niveau de l'épicerie située rue de Turly.

## **D/ Parole donnée aux membres participant à différents groupes de travail**

Un point est proposé sur l'avancement du projet de renouvellement urbain.

## **IV- Questions diverses et informations**

*Demande de volontaire pour :*

- groupe de travail pour la place Montesquieu le 15 mai à 10h30 (lieu en attente)
- groupe de travail pour le projet « Habillage d'un transformateur électrique » (invitation envoyée le 11/4)

- Quel est le devenir de Rosinox

- Renouvellement des conseillers de quartier : partiel ou total ? Proposition d'inscriptions complémentaires dans la limite des places disponibles dans chaque Conseil. L'assemblée vote à main levée, favorable à l'adoption des inscriptions complémentaires, avec les possibilités pour ceux qui le souhaitent arrêter et l'éventualité de désigner un nouveau secrétaire de séance. Un avenant sera porté au Règlement intérieur

M. le Vice-Président clôt la séance à **20 h 00**. La prochaine séance aura lieu le 05 juillet 2018 à 18h00.

**M. Pascal TINAT**  
Vice-Président

